



## *CHERS HABITANTS*

### **BULLETIN D'INFORMATION : PRECISION ET MISE AU POINT**



Tous les habitants du village, sans exception, ont reçu en 2014 les deux premiers numéros de notre bulletin municipal.

Lors de ces deux parutions, nous vous avons demandé de nous indiquer si vous souhaitiez continuer à le recevoir et, le cas échéant, de nous préciser si vous le vouliez par mail ou par papier. Si vous recevez ceci, c'est parce que vous vous êtes manifestés et nous vous en remercions sincèrement.

Si, autour de vous, voisins ou amis désirent le recevoir, il n'est pas trop tard. Il suffit d'en faire la demande auprès de notre secrétaire de mairie : Amélie DELPIERRE 03/22/85/61/95 ou auprès de Fabienne WALTON 13, rue du Pavé au 03/22/85/41/14.

Pour des raisons économiques, nous préférons l'envoyer par mail lorsque c'est possible.

Merci d'informer toute personne du village se plaignant de ne plus ou de ne pas le recevoir.

#### Dans ce numéro

PRECISION ET MISE AU POINT.....	1
INFORMATIONS DIVERSES .....	2
MARCHE DU TERROIR ET 14 JUILLET.....	3
FETE DU SPORT EN FAMILLE.....	4
ANIMAUX ET FETE DU VILLAGE.....	5
CIVISME ET TEOMI.....	6
OFFRE DE LOCATION ET ELECTIONS.....	7
FLEURISSEMENT.....	8

## INFORMATIONS DIVERSES



### **Circulation :**

Le sens interdit route de Mons a été posé. La circulation est interdite du cimetière vers la rue de Péronne sauf pour les riverains et les convois agricoles.



### **Commerce :**

Tous les jeudis après-midi de 14h30 à 19h, Madame et Monsieur Ben Settala de Rethonvillers vendent des fruits et légumes sur le parking au carrefour de la rue de l'Abbaye et de la rue de Péronne (place dite « de l'Escale »). Merci à toutes les personnes qui leur font confiance. N'hésitez pas à aller les voir, ils sont très professionnels, ils vous conseilleront et vous feront goûter leurs produits avec le sourire.

### **Mise en conformité des Etablissements Recevant du Public :**



La loi oblige les municipalités à adapter les lieux publics aux personnes souffrant de handicaps. Afin de répondre à cette obligation, le bureau de poste sera prochainement transféré à la mairie.

Une rampe d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite va être construite le long de l'école maternelle qui permettra d'accéder à l'école mais aussi au secrétariat de mairie, à la salle des votes et des mariages ainsi qu'au nouveau bureau de poste. La disposition des locaux de la mairie sera donc remaniée. Il va de soi que tous les services précités resteront ouverts pendant la durée des travaux.

Nous vous prions de nous excuser pour les gênes éventuelles liées à ces travaux. Soyez assurés que nous faisons tout pour les limiter mais aussi pour minimiser les coûts de ces travaux obligatoires.

**Fibre optique :** La fibre arrive à Athies ! Elle sera opérationnelle en juillet 2017. Des courriers vous seront personnellement adressés et vous devrez, si vous le souhaitez, vous adresser à votre opérateur téléphonique pour adapter votre abonnement Internet et ainsi bénéficier de tous ses avantages. Mais avant, des travaux sont nécessaires. Ils débuteront le 18 septembre prochain et devraient durer environ un mois. Les rues impactées sont :

Le haut de la rue du Pavé (jusqu'à la maison de retraite)

La rue des Morchevaux

La rue du clos des tilleuls

La rue du petit Riez

La rue du grand Riez

La rue du moulin

Des tranchées vont être creusées ce qui pourrait occasionner de la gêne pour les riverains. Nous vous prions, d'avance, de nous excuser pour ces désagréments. Orange s'est engagé à remettre tout en état au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

## MARCHE DU TERROIR

Le dimanche 5 juin 2016 a eu lieu le 1<sup>er</sup> marché du terroir et de l'artisanat local. A cette occasion, nous avons accueilli environ 40 artisans et 40 exposants pour la réderie. Cette manifestation a reçu un grand succès et sera donc réitérée l'année prochaine. Nous espérons que vous serez encore plus nombreux. Les bénéfices récoltés grâce à la restauration et à la buvette permettront d'organiser la fête de Noël des enfants.



## 14 JUILLET

Après la traditionnelle cérémonie commémorative au monument aux morts, nous avons partagé le verre de l'amitié à la mairie. Nous en avons profité pour remettre un dictionnaire, une calculatrice et une clé USB aux futurs élèves de sixième : Eloi Delevallée, Enzo Gimenez, Camille Gorlier et Océane Lecerf. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs études.

Malgré quelques averses, nous avons ensuite partagé un après-midi dans la bonne humeur. Après le repas, les enfants ont pu participer à des jeux traditionnels et les grands se sont rencontrés lors d'un concours de pétanque. Nous avons constaté une baisse de la fréquentation par rapport à l'année dernière. Nous sommes à votre écoute pour diverses suggestions pour cet évènement afin de vous voir plus nombreux l'année prochaine.

Les bénéfices récoltés grâce à la restauration et à la buvette permettront d'organiser la fête de Noël des enfants.





## FETE DU SPORT EN FAMILLE



Le 11 septembre 2016, notre village accueillera la fête du sport organisée par l'OPHIS avec l'aide de la CCPH. A cette occasion, vous pourrez participer à diverses activités sportives : vélo, VTT, marche, canoë kayak. Différents parcours sont prévus en fonction du nombre de kilomètres. Les départs se feront de la salle des fêtes.

Il est préférable de s'inscrire à l'avance car certaines activités ont des places limitées.

Une initiation au tir à l'arc sera également assurée par la Compagnie d'Arc de Brouchy et la Flèche Appevilloise ainsi qu'une initiation à la longue paume assurée par la société de longue paume d'Athies. Des structures gonflables seront également présentes sur le site.

Un repas est organisé le midi : saucisse/jambon-frites + fromage au tarif de 8€ (dessert et boissons en supplément). La date limite de réservation est le 6 septembre.

Mme Carton sera présente pour la vente et la dédicace de son ouvrage *Athies en photos de 1900 à 2016*.

Pour plus de renseignements, contactez les numéros suivants 0323813792 ou 0323814171 ou envoyez un mail à [contact@ophisdupayshamois.com](mailto:contact@ophisdupayshamois.com).

Pour les inscriptions et les réservations des repas, vous pouvez vous rendre sur le site suivant [www.sport-inscriptions.com](http://www.sport-inscriptions.com) ou envoyer votre règlement par chèque à l'ordre de l'OPHIS à l'adresse suivante OPHIS 2 bis route de Péronne 80400 HAM.

Nous espérons vous voir nombreux





### **Animaux :**

Il semble qu'il y ait des chats errants dans notre commune. Nous remercions les personnes qui les nourrissent et demandons à chaque propriétaire de faire le nécessaire pour éviter leur prolifération en stérilisant son animal de compagnie ou en éliminant les chatons dès leur naissance plutôt qu'en les abandonnant quelques semaines plus tard. Un animal est un être vivant, en prendre un chez soi, c'est en accepter la responsabilité ! Merci d'avance.

**Fête du village :** La fête du village aura lieu les 03, 04 et 05 septembre prochains.

Au programme, les attractions foraines bien sur, une soirée dansante le samedi 03 et le traditionnel concours de belote le lundi 05 après-midi.

Sans oublier, la présence de Madame Carton le dimanche 04 à la salle des fêtes pour la vente et la dédicace de son nouvel ouvrage « Athies en photos de 1900 à 2016 », ouvrage réalisé avec l'aide de collectionneurs et habitants passionnés de notre village.



Nous vous espérons nombreux lors de cette manifestation qui vise à animer Athies.

## DESHERBAGE ET CIVISME

Peut-être que vous en avez entendu parler...MAIS les produits de traitement seront interdits en Janvier 2017 ,dans les espaces verts et publics. Les communes devront s'adapter et pour cela les moyens dont nous disposons à l'heure actuelle ne sont pas nombreux.

Il existe l'élimination par la destruction au gaz et l' élimination par " l'huile de coude".Et comme vous le savez cela demande pour l'un énormément de temps et pour l'autre de la main d'œuvre que la commune ne peut se permettre .

- **Conseils et astuces:**

- Eau chaude directement sur ce que vous avez à éliminer.
- Ne jetez plus vos eaux de cuisson: arrosez les mauvaises herbes avec!
- Gros sel directement puis humidifiez ensuite.
- Vinaigre blanc(Attention, ce n'est pas un racinaire).
- Sinon, nous ne voyons que la binette pour les racines...

et ...de nombreuses astuces sont sur le Net..

Alors voilà pourquoi le mot "civisme" entre dans ce contexte,en effet, il serait du devoir de chacun d'entretenir le trottoir dans sa limite de propriété et surtout de veiller à ce que les caniveaux (en attendant la réfection de la voirie) soient et restent propres autant que possible!

- Pour le cimetière .Nous tenons à vous signaler que votre concession est votre propriété et que l'entretien en est à votre charge.

Entretenir dans sa limite de propriété veut bien dire la largeur de votre façade et cela concerne les caniveaux ainsi que les entrées, portes de garage et portillons.

Et tout cela dans un esprit de solidarité pour que notre village puisse rester attractif aux yeux de tous.

La commission fleurissement apporte déjà son aide à la commune et espère être rejointe par de nombreuses personnes par souci de préserver notre beau village de ces "envahisseurs ": pissenlit, mouron, chardon et autres mauvaises herbes.

## TEOMI



Comme vous le savez les levées de vos poubelles sont comptabilisées depuis Avril.

Nous espérons que vous ne rencontrez pas de problèmes et que cela ne vous pose plus aucun souci. .

NB: N'oubliez pas de noter vos levées sur le calendrier donné pour l'occasion afin de vérifier votre prélèvement.

## OFFRE DE LOCATION

Le logement du presbytère sera à louer prochainement au prix de 650 € mensuels.

Il comprend au rez-de-chaussée : cuisine, salle à manger, salon, une chambre, toilettes et petite véranda, à l'étage : deux chambres, salle de bains, dressing.

Il y a également une cave, un grenier et un garage.

Si vous ou quelqu'un de votre entourage êtes intéressés, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie : 03 22 85 61 95



## ELECTIONS



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les électeurs et les électrices du canton de Ham sont invités à se rendre au bureau de vote, le dimanche 18 septembre 2016 pour le premier tour et le cas échéant le 25 septembre pour le deuxième tour afin de procéder à l'élection de deux conseillers départementaux

## FLEURISSEMENT



Afin que notre village soit de plus en plus attractif, la commission fleurissement essaie de trouver de nouveaux endroits à embellir, fleurir, transformer ou améliorer... Nous essayons de trouver des solutions pour améliorer l'entretien de ces massifs afin de pouvoir en créer d'autres et rendre le village plus dynamique, gai et surtout pour que chacun s'y sente bien. Nous avons la chance d'avoir un beau village, réunissons-nous et soyons solidaires pour le rendre plus beau encore!

Cette année, afin de limiter les arrosages, la commission a investi dans de nouvelles jardinières à réservoirs d'eau... Grâce à cela les jardinières de la mairie et du pont de l'Omignon réussissent merveilleusement bien... Le massif face au parking "de l'escalier" est réussi quant à lui grâce à la bâche mise avant les plantations. Ces réussites sont surtout le fruit de soins et d'un entretien réguliers.

Vous serez les bienvenus pour toute aide, que ce soit pour trouver des solutions, pour les mettre en place ou seulement pour apporter vos idées. Pour cela n'oubliez pas qu'une boîte a été mise à la mairie pour toute suggestion. Nous comptons sur votre dynamisme, c'est ensemble que nous réussirons à laisser de bons souvenirs aux gens de passage et surtout à nos enfants.

Soyez sûrs que la commission fait tout ce qu'elle peut depuis la démission d'un de ses membres.

Pour finir nous tenons à remercier Mme et Mr Guyot d'avoir pris le relais pour arroser les plantes du pont de l'Omignon : grâce à leur dévouement ce pont est merveilleusement bien fleuri. Merci à vous.

Tout ce qui est beau aux yeux l'est pour le cœur. N'est-ce pas agréable de vivre dans un village fleuri qui offre différentes essences et variétés de fleurs?